

Nantes, le 05/06/2020

**Evolution de la prise de rendez-vous d'interprètes à
l'ASAMLA**

Dans la période actuelle de déconfinement, nous adaptons notre protocole pour répondre au mieux au besoin de nos partenaires. Aussi, dès à présent, lors d'une sollicitation de l'ASAMLA pour bénéficier d'un interprète, nous appliquons le protocole suivant :

- Nous privilégions en première intention les entretiens téléphoniques afin d'éviter un trop grand nombre de personnes dans les salles d'attente ou dans les lieux d'interventions.
- **Les services estiment le besoin de déplacement de l'interprète.** Si celui-ci est nécessaire, ils en font la demande spécifique au secrétariat de l'ASAMLA lors de la prise de rendez-vous.
- Le secrétariat de l'ASAMLA, vérifiera auprès de vous les dispositions sanitaires afin de valider la demande. Aussi, pour bénéficier de la présence d'un interprète, vous devrez garantir un certain nombre d'éléments :
- **Idéalement, la pièce dans laquelle l'intervention sera réalisée doit permettre les règles imposées de distanciation sanitaire.**
- **Si cela est impossible car l'entretien se réalisera dans un bureau ou une salle d'entretien l'ensemble des personnes présentes doit porter un masque et vous devrez fournir à l'interprète un masque à usage unique, et du gel hydro-alcoolique.**
- L'interprète se déplacera au jour et à l'heure convenu dans le service qui l'a sollicité. Si celui-ci constate l'absence de protection sanitaire, il n'interviendra pas en présentiel et vous proposera d'intervenir par téléphone.

Ce protocole est bien évidemment évolutif et sera affiné en fonction de l'évolution de la situation sanitaire générale ainsi que de vos besoins. Pour toute demande spécifique ou particulière, n'hésitez pas à poser la question au secrétariat de l'ASAMLA lors de la prise de rendez-vous. De la même manière, vous pouvez nous transmettre votre protocole interne pour que les interprètes en prennent connaissance avant le rendez-vous.

Je reste à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires

Cédric GRATTON
Directeur ASAMLA